

La justice épistémique au service de la transition socioécologique : le cas d'un organisme nord-montréalais de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Mathilde Manon et Grégoire Autin

Volume 34, numéro 1, 2025

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1118773ar>
DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1913>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)
2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Manon, M. & Autin, G. (2025). La justice épistémique au service de la transition socioécologique : le cas d'un organisme nord-montréalais de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. *Revue Organisations & territoires*, 34(1), 50-69.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1913>

Résumé de l'article

Les populations défavorisées font face à de multiples injustices sociales et environnementales, et sont relativement peu prises en compte lorsqu'il est question de remédier à ces problèmes. Pourtant, les épistémologies décoloniales étudient et défendent depuis longtemps la manière dont les savoirs ancrés dans les modes de vie des populations locales peuvent contribuer à une transformation holistique de territoires aux prises avec des problèmes complexes. Cet article examine les pratiques de Parole d'excluEs à travers le prisme de la justice épistémique, et souligne l'apport de cette approche dans la mise en oeuvre d'expérimentations locales de transition socioécologique ancrées dans les réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et allant dans le sens d'une plus grande justice sociale. Il met en lumière l'importance de reconnaître les acteurs à la marge qui, sans se référer explicitement aux cadres théoriques ou aux concepts de la transition socioécologique, participent néanmoins activement à la construction d'un récit et d'actions collectives de transition.



DOSSIER

La justice épistémique au service de la transition socioécologique : le cas d'un organisme nord-montréalais de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Mathilde Manon^a, Grégoire Autin^b

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1913>



RÉSUMÉ. Les populations défavorisées font face à de multiples injustices sociales et environnementales, et sont relativement peu prises en compte lorsqu'il est question de remédier à ces problèmes. Pourtant, les épistémologies décoloniales étudient et défendent depuis longtemps la manière dont les savoirs ancrés dans les modes de vie des populations locales peuvent contribuer à une transformation holistique de territoires aux prises avec des problèmes complexes. Cet article examine les pratiques de Parole d'excluEs à travers le prisme de la justice épistémique, et souligne l'apport de cette approche dans la mise en œuvre d'expérimentations locales de transition socioécologique ancrées dans les réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et allant dans le sens d'une plus grande justice sociale. Il met en lumière l'importance de reconnaître les acteurs à la marge qui, sans se référer explicitement aux cadres théoriques ou aux concepts de la transition socioécologique, participent néanmoins activement à la construction d'un récit et d'actions collectives de transition.

Mots clés : Transition socioécologique, savoirs locaux, justice épistémique, recherche communautaire, Parole d'excluEs, justice sociale

ABSTRACT. Underprivileged populations face multiple social and environmental injustices and are relatively seldom considered when it comes to addressing these issues. However, decolonial epistemologies has long studied and advocated the ways in which knowledge rooted in the lifestyles of local populations can contribute to a holistic transformation of territories grappling with complex problems. This article examines the practices of "Parole d'excluEs" through the lens of epistemic justice. It highlights the contribution of this approach to the implementation of local socio-ecological transition experiments rooted in the realities of people living in poverty and social exclusion, thereby promoting greater social justice. It also emphasizes the importance of recognizing actors at the margins who, without explicitly referring to theoretical frameworks or concepts of socio-ecological transition, nonetheless actively participate in the construction of a narrative and collective actions for transition.

Key words: Socioecological transition, local knowledge, epistemic justice, community-based research, Parole d'excluEs, social justice

^a Étudiante au doctorat en études urbaines à l'UQÀM et membre étudiante du CRISES et de la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQÀM. Elle collabore avec l'Incubateur Universitaire de Parole d'ExcluEs depuis plusieurs années.

^b Sociologue, codirecteur et responsable de la recherche à Parole d'excluEs, codirecteur de l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs, professeur associé à l'UQÀM et membre associé du CRISES.

Introduction

Les impacts délétères des changements climatiques sur les populations les plus pauvres ne sont plus à prouver. D'une part, les pays développés et les populations les plus riches contribuent de manière disproportionnée à l'émission des gaz à effet de serre et aux pollutions en tout genre (Khalfan et collab., 2023). D'autre part, les populations les plus pauvres vivent dans des territoires plus vulnérables et subissent le plus durement les effets de changements climatiques (Emelianoff, 2008; Guivarch et Taconet, 2020).

Pourtant, les récits et discours dominants entourant les enjeux environnementaux projettent certains stéréotypes sur les populations marginalisées, dont le mode de vie peut être renvoyé à une image naïve et populiste de la simplicité volontaire, mais est le plus souvent considéré comme problématique et peu respectueux de l'environnement. Les écogestes prescrits par le discours écologiste dominant cadrent davantage avec un mode de vie de classes moyennes urbaines dans lequel les classes populaires ne se reconnaissent pas toujours (Comby et Malier, 2021). Cette construction du récit de la transition écologique est excluante et fait peu de cas des contraintes matérielles et structurelles pesant sur les plus pauvres, mais aussi du coût économique et social réel de l'adoption d'un mode de vie conforme aux normes écologiques officielles (Comby, 2015). De plus, cette conception de la transition écologique rend invisibles autant les rapports complexes réellement existants à l'environnement des personnes marginalisées que les riches projets concrets qui naissent et parfois prospèrent aux périphéries.

Ce discours impose un cadre de pensée et un cadre d'agir définis sans les populations marginalisées, qui s'accompagne d'une mise sous silence de leurs savoirs relatifs à leur relation à l'environnement, aux enjeux climatiques et aux impacts de ceux-ci sur leur vie. Il y a une imbrication entre inégalités épistémiques et injustices environnementales. Les personnes vulnérables se retrouvent dépossédées de leur capacité de penser et d'agir sur les enjeux environnementaux qu'elles subissent (Bucolo, 2023). Par ailleurs, les modes de vie jugés « bons » sur le plan environnemental sont difficilement atteignables matériellement, demandant un effort supérieur aux groupes sociaux marginalisés, et sont souvent en contradiction avec des aspirations individuelles ancrées dans le modèle économique dominant (Comby, 2015). Enfin, les initiatives urbanistiques à caractère environnemental tendent à renforcer les inégalités territoriales. Les territoires centraux restent ceux dans lesquels les pouvoirs publics investissent le plus, alors que les territoires défavorisés, qui subissent pourtant plus d'impacts des changements climatiques, sont délaissés (Anguelovski et collab., 2018; Bach et McClintock, 2020). Les expérimentations portées par les communautés et l'empowerment des populations locales sont pourtant à la base de la conceptualisation d'une transition écologique remettant en cause le modèle économique capitaliste (Hopkins, 2010; Posca et Schepper, 2020).

Klein (2014) met de l'avant la nécessité d'arrimer les luttes contre les inégalités sociales à la transition écologique en repensant les systèmes économiques et politiques, ce qui passe notamment par la participation pleine et entière des populations vulnérables à la résolution des enjeux climatiques, économiques et sociaux (Fraser, 2021). Comme l'écrit Buccolo (2023) :

Faciliter la participation au processus de décision implique que leur parole soit considérée aussi valable que celle des autres acteurs en présence et que les personnes soient reconnues comme légitimes dans l'expression de leur savoir propre sur la question des effets et impacts environnementaux des projets ou politiques qui les concernent. (p. 48)

Les théories portant sur la transition écologique s'inscrivent dans une variété de perspectives disciplinaires et d'objets de recherche : les systèmes d'innovation (Smith et Raven, 2012; Koop et collab., 2019), la gestion de la transition (Loorbach, 2010) et les enjeux de gouvernance (Grin, 2010; Audet et collab., 2022), mais

aussi les expérimentations locales de transition (Burch et collab., 2014) et les enjeux relatifs au pouvoir d’agir individuel et collectif dans les communautés (Grandchamp et collab., 2023).

Nous nous intéressons ici en particulier à ce dernier champ d’études aux innovations menées par la société civile pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux vécus par les populations marginalisées, dans une perspective de transition intégrant l’aspect social aux enjeux écologiques et allant dans le sens de la justice sociale (Klein, 2014; Posca et Schepper, 2020, Buccolo, 2023). Nous nous distançons donc de la survalorisation des savoirs experts dans la transition écologique et portons notre regard sur les initiatives mettant en valeur les savoirs des populations vulnérables.

Nous proposons de nourrir le débat sur la transition socioécologique (TSÉ) en analysant la posture de justice épistémique d’une initiative locale et la contribution de celle-ci à une TSÉ qui ne reproduise ni ne crée de nouvelles inégalités sociales. Il nous apparaît que, pour être sociale autant qu’écologique, la transition doit se faire avec et par les populations locales, en particulier celles qui sont les plus marginalisées. Dans cette perspective, nous nous intéressons également aux études portant sur les relations de pouvoir sous-jacentes à la TSÉ et aux processus d’empowerment et de disempowerment qu’elles sous-tendent (Avelino et Wittmayer, 2016). La notion de justice épistémique, telle qu’elle est théorisée par les épistémologies décoloniales, donne un cadre qui permet de réanalyser des initiatives qui existent dans des territoires périphériques qui n’ont pas a priori porté le discours de la TSÉ, mais dont les actions permettent de nourrir ce que pourrait être une transition juste et transformative (Escobar, 2018; Ferdinand, 2019).

À partir du cas d’un organisme qui adopte une posture de justice épistémique pour lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale à Montréal-Nord, nous proposons dans cet article de montrer comment la valorisation de la parole des personnes exclues peut contribuer à la construction d’un récit et d’initiatives de transition socioécologique inclusives. L’approche et les pratiques de la justice épistémique de Parole d’excluEs permettent d’ancrer la TSÉ dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, par la mise en place d’initiatives répondant aux besoins et aspirations des populations les plus marginalisées. Dans la première partie nous présenterons Parole d’excluEs et sa posture de justice épistémique. Nous proposons ensuite de relire les actions de l’organisme sous le cadre de la TSÉ afin de comprendre comment une posture de justice épistémique est essentielle à une transition juste et inclusive.

1. Mise en contexte : la posture de justice épistémique de Parole d’excluEs

1.1 Présentation de l’organisme

Parole d’excluEs (PE) a été fondé en 2006 à la suite de la réalisation du film éponyme par Patrice Rodriguez. Ce film, diffusé au Québec entre 2005 et 2007 dans divers événements et festivals, offre un regard croisé entre les expérimentations collectives de lutte à la pauvreté et à l’exclusion sociale en Amérique Latine et l’action des groupes communautaires du Québec œuvrant dans le champ de l’insertion sociale et professionnelle (Ruelland et collab., 2007). L’objectif poursuivi par les fondateurs de Parole d’excluEs, inspirés par les expériences observées au Sud, est de redonner aux personnes les plus exclues la capacité d’agir sur les causes et les conséquences de l’exclusion, à travers des expérimentations collectives par et pour les personnes concernées¹.

La notion de justice épistémique n’est certes pas directement nommée dans les documents fondateurs de l’organisme, mais elle fait néanmoins partie de son ADN (Fontan et Heck, 2017; Hall, Godrie et Heck, 2020; Heck, 2024). La valorisation de la parole citoyenne est à la base de l’action menée par l’organisme; il s’agit de partir des expériences sociales des personnes vivant la pauvreté et l’exclusion

sociale et de mobiliser leurs savoirs expérientiels afin de bâtir collectivement des initiatives citoyennes transformatrices. Cette approche reflète une volonté d'inclure activement les personnes vulnérables en valorisant leur expérience et en prenant en compte leurs idées pour résoudre les problèmes du quartier. Cela témoigne d'un effort pour reconnaître leurs expertises et leurs perspectives uniques, souvent négligées, en tant que parties prenantes essentielles dans la recherche de solutions durables et pertinentes pour la communauté.

Au sein de ce modèle, la recherche participe à la construction d'une diversité épistémique au cœur des initiatives portées par Parole d'excluEs. Elle sert à la fois à capter et à collectiviser les savoirs expérientiels, mais également à alimenter l'action collective par les savoirs scientifiques et ceux des praticiens et praticiennes. Enfin, elle documente les expérimentations mises en œuvre par l'organisme dans une perspective d'ajustements des pratiques et de transfert. Pour ce faire, l'organisme s'est d'abord rapproché d'un groupe de chercheurs et chercheuses universitaires rassemblées au sein de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (IUPE), puis a s'est doté d'une équipe de recherche interne sur le modèle de la recherche en milieu communautaire (community-based research) (Heck, 2017). En croisant les savoirs expérientiels et les pratiques des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale avec les savoirs scientifiques et les savoirs des praticiens et praticiennes, Parole d'excluEs part « des réalités concrètes vécues par les populations affectées par la pauvreté et l'exclusion sociale pour élaborer des positions et des actions visant à transformer le système économique et politique afin qu'il soit producteur d'inclusion et non d'exclusion » (Heck, 2016, p. 1).

Le croisement de ces savoirs⁴ s'effectue à la fois dans des espaces formels de participation citoyenne, comme des assemblées de quartier ou des projets de recherche-action, mais aussi dans des échanges informels quotidiens entre les différents acteurs, notamment les résidents et résidentes du quartier, engagés ensemble dans la démarche de transformation territoriale et sociale.

Parole d'excluEs s'est donné comme objectif l'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnes habitant ce territoire grandement marqué par des facteurs de défavorisation. Le prisme de la TSÉ a émergé récemment dans le vocabulaire de l'organisme. Néanmoins, l'enjeu environnemental était présent dès ses débuts et était arrimé à une vision holistique de la transformation sociale, qui inclut la justice climatique. Les actions menées à partir des études des besoins et aspirations des résidents et résidentes de Montréal-Nord visent la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et contribuent également à l'amélioration du milieu de vie. Depuis sa fondation en 2007, Parole d'excluEs est présent dans les milieux de vie défavorisés, offrant aux résidents et résidentes souhaitant œuvrer à la transformation sociale un espace de rassemblement ouvert à tous et toutes.

À part cet espace, plusieurs initiatives ont été et continuent à être mises en œuvre avec et par les personnes vivant dans le quartier. Par exemple, l'organisme, en collaboration avec la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), a aménagé des espaces verts dans les cours de plusieurs immeubles communautaires de Montréal-Nord, apportant de la fraîcheur dans un quartier particulièrement caractérisé par ses îlots de chaleur et le manque de parcs. Plusieurs aménagements urbains ont permis de verdir et d'adapter le territoire aux changements climatiques, incluant l'aménagement de jardins collectifs en agriculture urbaine ou l'installation de ruches.

Par ailleurs, la lutte contre l'insécurité alimentaire est passée par la fondation d'un système alimentaire intégrant à la fois des activités de production locale (jardins collectifs d'agriculture urbaine), de transformation (cuisines collectives) et de distribution alimentaire (groupements d'achats, coopérative de distribution alimentaire), dans une perspective de souveraineté alimentaire du territoire nord-montréalais.

Aussi, plus récemment, l'organisme a soutenu l'émergence d'un comité de jeunes résidents du territoire qui s'est mobilisé autour de la propreté du quartier par des brigades de sensibilisation et par des corvées de nettoyage, puis a développé une initiative de réappropriation de la mobilité à travers la création d'une flotte de vélos partagés.

De fait, l'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnes sur ce territoire dévitalisé s'inscrit à la jonction de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de l'adaptation du milieu aux changements climatiques.

1.2 Systématisation de l'approche de justice épistémique de Parole d'excluEs

Au fil des années, les pratiques de mobilisation et de recherche de l'organisme se sont développées et ont évolué. La documentation des pratiques de recherche et de mobilisation a permis de produire des connaissances afin de comprendre l'action collective et de transférer ces pratiques à d'autres milieux³.

Au fil de dialogues avec d'autres chercheurs, la notion de justice épistémique a émergé dans le travail de recherche d'Isabel Heck, coordonnatrice de la recherche à Parole d'excluEs de 2013 à 2021 (Hall, Godrie et Heck, 2020). Au printemps 2021, dans le contexte d'une planification stratégique, l'équipe de recherche de Parole d'excluEs s'est penchée sur l'analyse en profondeur des pratiques de mobilisation et de recherche, et de leur évolution. De cette réflexion est née la volonté d'explicitier la manière dont la justice épistémique est pensée et mise en œuvre concrètement dans les pratiques et discours de l'organisme.

1.2.1 Méthodologie

L'étude de la mise en pratique de la justice épistémique par Parole d'excluEs repose sur l'ancrage de la chercheuse et du chercheur dans l'organisme et sur leur observation ethnographique du milieu étudié depuis plusieurs années (Manon et Autin, 2024). Elle est le fruit d'un exercice de réflexivité collective sur la posture de l'équipe, tout en représentant également une mise en pratique active de la justice épistémique visant à valoriser le travail des praticiens et praticiennes, dont le savoir est souvent faiblement valorisé.

L'étude s'est déroulée en deux temps. Nous avons d'abord établi une cartographie des théories de la justice épistémique afin de clarifier le cadre d'analyse de notre étude et d'établir, conjointement avec l'équipe de recherche interne et le comité de pilotage de la recherche, la pertinence de ce concept pour caractériser le cas de Parole d'excluEs. Le comité de pilotage de la recherche était composé de l'équipe de recherche de Parole d'excluEs et de quatre chercheurs et chercheuses membres de l'IUPE. Dans un second temps, nous avons sélectionné, en collaboration avec l'équipe de recherche de Parole d'excluEs, un ensemble de sources de données pertinentes pour l'analyse. Ce corpus comporte :

- une sélection d'études réalisées par l'équipe de recherche de Parole d'excluEs et par des chercheurs et chercheuses associés;
- une seconde analyse des entrevues individuelles et collectives avec les employés et employées de Parole d'excluEs réalisées par l'équipe de recherche dans le cadre de la systématisation des pratiques de mobilisation et de recherche-action;
- les documents de fondation de l'organisme, en cours de révision au moment de l'étude.

Pour compléter ces données, en particulier sur la question des défis et enjeux rencontrés dans la mise en pratique de la posture de justice épistémique, nous avons animé un groupe de discussion avec les équipes de mobilisation et de recherche. Un processus itératif avec les praticiens et praticiennes ainsi que les chercheurs et chercheuses de Parole d'excluEs a permis d'enrichir nos analyses et d'en tester la

validité, en particulier en ce qui concerne les défis rencontrés par l'équipe dans la mise en pratique de la justice épistémique. Ce processus a révélé la nécessité de cocréer un outil d'aide à la réflexion sur l'inclusion, la mobilisation et la valorisation des savoirs des personnes concernées dans les projets collectifs (Manon et Autin, 2023).

En parallèle de cette étude, l'organisme s'est engagé en 2020 dans un processus de réflexion stratégique qui l'a conduit à préciser sa mission et ses principes d'action. Il est devenu évident que la TSÉ, sans pour autant être nommée telle quelle sur le terrain, constituait un socle de pensée et d'action liant l'ensemble des transformations sociales et territoriales visées par Parole d'excluEs. Si le prisme de la TSÉ a émergé récemment dans le vocabulaire de l'organisme, l'enjeu environnemental est néanmoins présent dès ses débuts et était arrimé à une vision holistique de la transformation sociale qui inclut la justice environnementale. La question environnementale a toujours été présente au sein des actions et des préoccupations de l'organisme et des personnes qui s'engagent quotidiennement à ses côtés.

1.2.2 Analyse décoloniale de la mise en pratique de la justice épistémique

Afin d'analyser la façon dont la posture de justice épistémique de Parole d'excluEs se met en pratique, nous nous sommes appuyés sur la littérature postcoloniale et décoloniale portant sur la valorisation des savoirs locaux dans le développement territorial (Escobar, 1995; Sillitoe, 1998; Visvanathan, 2016; Piron, 2018; Fals Borda, 2020; Godrie et Santos, 2017; Visvanathan, 2016). La notion de justice épistémique est ancrée dans une réflexion sur les rapports entre savoir et pouvoir (Médina, 2013; Allen, 2017). Elle est fondée sur une remise en question de la hiérarchisation entre des savoirs valorisés socialement et des savoirs décrédibilisés en lien avec les inégalités sociales, raciales et de genre des « sachants et sachantes » (Kidd et collab., 2017). Elle met en évidence la relation entre inégalités sociales et inégalités épistémiques (Godrie, 2019).

Nommé de manière explicite dans le corpus des études féministes (Harding, 1991; Fricker, 2007; Dotson, 2012; Hill Collins, 2017), le thème a aussi été abordé par les auteurs et autrices des courants postcoloniaux et décoloniaux qui s'intéressent à la production du savoir et qui remettent en question le modèle de développement imposé par les anciennes puissances coloniales au nom de la rationalité scientifique et de la modernité (Mignolo, 2001; Grosfoguel, 2002; Bhargava, 2013; Médina, 2013). Ces approches remettent en question la tradition universaliste occidentale, qui dévalorise les savoirs locaux et qui ne les considère pas comme pertinents pour appréhender le monde et ses phénomènes (Sillitoe et Bicker, 2004; Nugroho et collab., 2018; Piron, 2018; Shiva et collab., 2020). Ces épistémologies s'attachent à déconstruire les discours de pouvoir et cherche à comprendre comment les relations de pouvoir historiques continuent d'influencer les dynamiques de développement (Escobar, 2018). Elles promeuvent également une décolonisation épistémologique et ontologique afin de sortir du cadre eurocentré et de bâtir un modèle de développement en accord avec les structures historiques, culturelles et sociales des territoires (Escobar, 1995; Mignolo, 2001). Ces épistémologies appellent à un mouvement de valorisation, de préservation et de légitimation des savoirs locaux, dans une perspective d'autodétermination et de maîtrise du développement par les communautés (Shiva, 1988; Degrave, 2001; Escobar, 2004; Kermoal et Altamirano-Jiménez, 2016). Escobar (1995) appelle à repenser le développement en adoptant des perspectives alternatives qui valorisent les savoirs et les pratiques locaux, promeuvent l'autonomie des communautés et cherchent des formes de développement plus équitables et durables.

Nous avons pris comme point de départ la définition de la justice cognitive (*cognitive justice*) proposée par l'anthropologue Shiv Visvanathan (2016) :

La justice cognitive reconnaît le droit des différentes formes de savoirs à coexister, et cette pluralité doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme et prôner une reconnaissance active de la nécessité de la diversité. Elle exige la reconnaissance des savoirs non seulement comme méthodes, mais aussi comme modes de vie. La connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie. (paragraphe. 22)

Cette définition s'inscrit à la fois dans une perspective de dénonciation des injustices épistémiques imposées aux populations locales et à leurs savoirs dans les processus de développement. Elle permet également de se projeter vers la juste valorisation de ces savoirs et des « sensibilités au monde » qu'ils traduisent, pour reprendre les termes de Walter Mignolo (2013). Par la valorisation des savoirs des populations les plus vulnérables, Parole d'excluEs vise à remettre de l'avant non seulement les enjeux vécus et les besoins de ces populations, mais également leurs aspirations pour développer un autre monde possible.

Ainsi, la démarche de l'organisme repose sur la reconnaissance de la coexistence de différents savoirs, qui reflètent diverses façons de percevoir et de vivre les enjeux sociaux. Ce positionnement découle d'un constat : les voix des personnes les plus marginalisées sont ignorées dans les décisions qui les concernent. L'organisme affirme dans son approche une volonté de revaloriser les savoirs invisibilisés et de redonner du pouvoir aux personnes qui les détiennent. Il cherche à donner la parole à celles et ceux que l'on n'entend pas ou trop peu, et il part de cette parole pour développer des actions collectives visant améliorer localement les conditions et le cadre de vie.

Ce postulat rejoint les approches décoloniales à l'égard du développement et de la justice épistémique, pour lesquelles les savoirs locaux sont essentiels à l'élaboration de modèles alternatifs au développement dominant favorisant la lutte contre les inégalités sociales et les dégradations environnementales (Escobar, 2016). L'imbrication de ces savoirs⁴ dans des modes de vie variés et leur ancrage dans des contextes sociaux et territoriaux garantissent leur pertinence pour passer à l'action (Escobar et collab., 2018; Visvanathan, 2016).

Pour ce faire, Parole d'excluEs met en dialogue une pluralité de savoirs en croisant les savoirs scientifiques, les savoirs des praticiens et praticiennes ainsi que les savoirs déclassés ou déconsidérés des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. L'organisme affirme par ces pratiques une complémentarité des modes de production des connaissances et des cultures au sein desquelles elles sont imbriquées. Son approche propose de croiser les savoirs afin de donner une place aux personnes concernées dans le débat social, mais également de produire une image plus complète et cohérente des enjeux locaux, une vision commune de la transformation à opérer et, ultimement, des solutions plus efficaces aux problèmes qu'elles éprouvent (Carrel et collab., 2017; Fontan et Heck, 2017).

À titre d'exemple, à la suite des études sur les besoins et aspirations des citoyens et citoyennes (Fontan et Rodriguez, 2009; Boucher et collab., 2010; Heck et collab., 2015; Cariès et collab., 2021), les habitants et habitantes du territoire sont invitées à une assemblée citoyenne au cours de laquelle les résultats de la recherche seront discutés et validés. Ces assemblées permettent de faire émerger la formation de groupes citoyens porteurs de solutions collectives aux enjeux identifiés. En outre, ces espaces de dialogue reposent sur la reconnaissance des disparités de pouvoirs entre les savoirs et les sachants et sachantes, et sur la place faite à la pluralité des pratiques (Carrel et collab., 2017). Les praticiens et praticiennes ainsi que les chercheurs et chercheuses partagent leur pouvoir et ajustent leurs pratiques afin de favoriser la pleine participation des individus qui subissent les inégalités épistémiques et sociales (de Laat et collab., 2014; Fontan et Heck, 2017). Le croisement des savoirs aboutit à la formation d'une contre-expertise, d'un savoir hybride et pluriel tiré de l'expérience réelle des enjeux sociaux, mais

également des solutions déjà en germe au sein des modes de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (de Laat et collab., 2014).

Ainsi, dans cette approche, Parole d'excluEs met en œuvre des processus de coconstruction des savoirs et de l'action collective. L'organisme cherche par là à briser le monopole de la science sur la production des connaissances et contribue également à la création d'innovations sociales allant dans le sens du changement social (Fontan et collab., 2014). Cette méthode favorise de plus grandes validité et efficacité de l'action en s'appuyant sur la relation directe que les personnes concernées entretiennent avec leur territoire et ses enjeux (Escobar et collab., 2018; Fals Borda, 2020). Les personnes impliquées au sein de l'organisme sont reconnues comme des partenaires à part entière de l'action. Cependant, le déploiement de cette posture de la justice épistémique ne peut être entier si cela se limite au cadre de l'organisme et de ses actions.

En effet, l'objectif poursuivi par Parole d'excluEs est également d'influencer des changements de pratique et de posture auprès d'autres acteurs, en particulier les institutions publiques, dans une visée de transformation du système démocratique. L'organisme valorise, tant à l'interne qu'à l'externe, des savoirs de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le but de favoriser leur émancipation et une « montée en pouvoir de la voix citoyenne » (Carrel et collab., 2017; Fontan et Heck, 2017).

Il ne s'agit pas ici de présenter une démarche idéale, exempte d'écueils et de défis. Nous avons identifié les limites dans la mise en pratique de la justice par Parole d'excluEs en collaboration avec l'équipe de recherche (Manon et Autin, 2024). Parmi ces limites, la persistance d'une hiérarchie entre les savoirs en raison de l'intégration des normes sociales et des critères de validité des savoirs dominants fait que les savoirs scientifiques semblent avoir plus de poids que les savoirs des praticiens et praticiennes et que les savoirs expérientiels tant à l'interne qu'entre les autres acteurs locaux. Toutefois, l'organisme semble parvenir à mettre à profit la place privilégiée des savoirs scientifiques pour transférer ses pratiques ainsi que pour faire remonter les besoins et aspirations citoyens. La hiérarchie des savoirs perdure également au sein des groupes de pairs, particulièrement entre les résidents et résidentes du quartier, qui ne possèdent pas tous les mêmes capacités d'implication et d'expression.

De plus, l'équipe a souligné la difficulté d'effectuer ce croisement des savoirs dans un contexte multiculturel comme celui de Montréal-Nord. En effet, mobiliser une diversité de personnes constitue un défi, tout comme la traduction des modes d'expression ancrés dans différentes cultures, ce qui peut parfois engendrer des conflits (Bucolo, 2023).

La forte réflexivité de l'équipe de Parole d'excluEs favorise l'ajustement de ses pratiques. Ainsi, nous avons cocréé un outil, la Boussole de la justice épistémique, afin de permettre à l'équipe de surmonter ces défis (Manon et Autin, 2023).

2. Soutenir le développement d'expérimentations de TSÉ par une posture de justice épistémique

Le terme transition socioécologique a émergé comme une clé d'interprétation des actions de Parole d'excluEs à la suite de la dernière planification stratégique, réalisée en 2021-2022. Néanmoins, en relisant les actions menées par l'organisme depuis près de 15 ans, il est clair que ses actions s'inscrivent dans une perspective de TSÉ axée vers une plus grande justice sociale (Klein, 2014; Fraser, 2021), visant autant la réforme des systèmes politiques et économiques que la lutte contre les inégalités sociales.

La posture de justice épistémique adoptée par l'organisme favorise une conception holistique de la transformation sociale, qui s'attaque autant aux problèmes économiques et sociaux qu'aux enjeux environnementaux du territoire nord-montréalais. Les solutions coconstruites créent un arrimage entre la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et l'adaptation des territoires défavorisés aux changements climatiques.

2.1 Transformer les milieux de vie défavorisés

Le modèle d'action de Parole d'excluEs s'est développé autour d'une alliance forte avec la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM). Ces deux organismes piliers de la transformation de Montréal-Nord ont créé une synergie de transformation des milieux de vie défavorisés à partir de la prise de parole des personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Avant même que le terme transition socioécologique ne soit popularisé au Québec, Parole d'excluEs visait à rendre plus vivables des quartiers délaissés par le renforcement des capacités individuelles et collectives et par la reprise du pouvoir des personnes en situation de pauvreté sur les décisions qui les concernent.

Ainsi, la posture de justice épistémique adoptée par l'organisme vise la transformation de territoires défavorisés et périphériques. Ce sont les préoccupations quotidiennes des personnes vivant dans ces territoires qui sont motrices de l'identification des enjeux et du passage à l'action. En cela, l'approche de Parole d'excluEs est proche d'une perspective décoloniale à l'égard du développement des territoires périphériques en cherchant à lutter contre la marginalisation de ces territoires et des populations qui y vivent.

Un des premiers champs d'action de l'organisme a été l'accès à l'alimentation, établi comme étant un besoin essentiel du territoire. Ce constat émerge d'un croisement entre les savoirs expérientiels de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les savoirs des praticiens et praticiennes engagés sur le terrain ainsi que les savoirs scientifiques mobilisés pour étudier et analyser les réalités socioéconomiques du territoire (Fontan et Rodriguez, 2009). Au-delà du constat de l'insécurité alimentaire, Parole d'excluEs mobilise une diversité de savoirs dans la coconstruction d'actions et de projets collectifs mis en place par et pour les habitants et habitantes du quartier. Ainsi, cet enjeu a débouché sur le développement d'un système alimentaire alternatif territorialisé visant à donner accès à des aliments sains par la reprise en main de l'ensemble de la chaîne alimentaire par les habitants et habitantes du territoire (Heck et Socquet-Juglard, 2019).

Cette réponse à l'insécurité alimentaire se trouve être en concordance avec une vision de la souveraineté alimentaire plus directement ancrée dans l'enjeu environnemental. Elle se rapproche de celle défendue par les acteurs de la TSÉ à Montréal, qui promeuvent notamment le recours à des circuits courts de distribution alimentaire, l'implantation de marchés de quartier et la lutte contre le gaspillage alimentaire (Brisebois et Audet, 2018). L'empowerment des communautés, la relocalisation des activités et le développement d'expérimentations locales visant la réappropriation des territoires par leurs habitants et habitantes font partie des fondements de la vision transformative de la TSÉ (Hopkins, 2010; Schlosberg et Coles, 2016; Hodson et collab., 2017; Posca et Schepper, 2020). À cet effet, les épistémologies décoloniales vont encore plus loin, dans une optique d'autodétermination des peuples colonisés et dominés, qui passe notamment par une reprise en main des ressources de leurs territoires (Ferdinand, 2019-).

Récemment, la notion de milieu de vie, attachée à l'image d'un mode de vie centré sur la proximité entre le domicile, le travail et les loisirs, est très présente dans l'imaginaire de la transition socioécologique en milieu urbain (Manon et collab., 2021). Il renvoie tantôt à des aspirations et à un

mode de vie caractéristique des quartiers centraux et de populations de classes moyennes des grandes villes européennes et nord-américaines; tantôt à une réelle préoccupation d'amélioration de la qualité de vie dans une perspective de justice sociale et environnementale (Courtemanche et collab., 2022). En effet, la réalité des territoires défavorisés tels que Montréal-Nord – qualifié de désert alimentaire (Klein et Enríquez, 2022), de désert médical (Ruelland et collab., 2021), peu connecté au reste de Montréal par les transports collectifs – fait de cette image de milieu de vie une utopie enviable, mais difficile à atteindre pour ses habitants·es. La reterritorialisation du système alimentaire au sein des quartiers plus défavorisés participe d'un objectif de lutte contre les inégalités sociales, mais également de transformations profondes de la chaîne alimentaire, en reconnectant les consommateurs aux producteurs, afin de rendre les aliments plus abordables et redonner du pouvoir aux premières personnes concernées (Doyon et Klein, 2019). Nous faisons un lien ici avec l'approche de la pluriversalité d'Escobar (2018), selon qui l'affrontement des crises sociales et environnementales repose sur une transformation radicale de nos systèmes de pensée, de production et de vie, en valorisant les savoirs et pratiques marginalisées. Escobar met en avant des formes d'autonomie qui reposent sur des modes de vie communautaires, ancrés dans des contextes locaux et dans des pratiques collectives. L'approche de Parole d'excluEs inscrit la TSÉ dans une vision du développement territorial qui valorise les savoirs et pratiques locaux et qui promeut l'organisation collective et l'autonomie des communautés.

2.2 Ancrer les enjeux écologiques dans la réalité concrète des personnes en situation de pauvreté

La valorisation des savoirs locaux ne se limite pas à la mobilisation de la parole citoyenne sur les enjeux vécus sur les territoires défavorisés. Elle contribue également à la valorisation des pratiques et des solutions que les populations marginalisées mettent en place pour remédier aux problèmes. Ainsi, la posture de justice épistémique de Parole d'excluEs permet d'arrimer les enjeux sociaux, économiques et écologiques systémiques aux vécus réels des personnes concernées et à leurs pratiques quotidiennes de subsistance.

Concernant les projets en alimentation, cela s'est fait par le recours à des pratiques collectives, comme les groupes d'achats alimentaires, puis le modèle de la coopérative alimentaire dont une partie de la distribution provient de circuits courts, mais aussi l'agriculture urbaine collective et la mise en place d'un frigo communautaire (Heck et Socquet-Juglard, 2019). En lieu et place de solutions « toutes faites » sous forme d'écogestes individuels, l'approche de Parole d'excluEs permet de produire des initiatives locales collectives visant des transformations plus globales, arrimant la transformation sociale à l'enjeu environnemental.

En outre, on voit que l'attention portée aux enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale comme point de départ des transformations systémiques nécessaires à la TSÉ permet de s'assurer que celles-ci ne produisent pas davantage de pauvreté et d'exclusion. Contrairement à l'a priori de désintérêt des classes populaires pour la question environnementale (Malier, 2021), les solutions collectives coconstruites par Parole d'excluEs avec les Nord-Montréalais et Nord-Montréalaises s'inscrivent bien dans une perspective de TSÉ arrimée aux besoins, aux préoccupations et aux capacités d'agir des personnes en situation de pauvreté.

Selon Comby et Malier (2021), les pollutions visibles sont celles qui suscitent plus facilement l'engagement des classes populaires dans l'écologie. Ces préoccupations traduisent autant un rapport au respect de soi qu'au respect de leur milieu de vie à travers ce que Comby et Malier (2021, p.39) appellent « un rapport réaliste à la question environnementale ».

La posture de justice épistémique permet de s'appuyer sur cette relation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à leur environnement pour transformer leur milieu de vie. Nous observons une tendance à partir de problèmes concrets ancrés dans le vécu quotidien (« Le quartier est sale », « Il fait trop chaud dans mon logement », « Il n'y a pas assez de parcs dans le quartier ») comme point de départ de l'action sur les enjeux écologiques, plutôt qu'une posture idéologique inspirée des discours dominants de la TSÉ ou de l'impératif normatif des écogestes individuels.

Ainsi, les habitants et habitantes du Nord-Est de Montréal-Nord ont pris en main l'amélioration de la gestion des déchets au sein de leur quartier, d'abord au moyen de corvées de nettoyage dans les rues, puis en interpellant la municipalité pour augmenter le nombre de jours de collecte des déchets, qui était jugée trop peu fréquente et fluctuante par les habitants et habitantes, en particulier pour les personnes issues de l'immigration, pour qui les règlements manquaient de clarté. En parallèle, la municipalité souhaitait mettre en place une collecte de compost domestique. Or, dans ce quartier très densément peuplé, la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables était déjà très compliquée, car les personnes vivent dans des logements de petite taille et ont de la difficulté à se conformer aux jours et horaires de collecte. Un groupe citoyen accompagné par l'organisme a pu élaborer un plan d'action en collaboration avec l'Arrondissement de Montréal-Nord afin de trouver une solution à la gestion des déchets et de permettre l'implantation du ramassage du compost domestique dans le quartier. Cela a conduit à l'implantation de bacs de déchets semi-enfouis à plusieurs endroits du quartier, permettant aux habitants et habitantes de déposer leurs déchets en tout temps afin d'éviter l'accumulation de déchets dans les rues ou les immeubles résidentiels. L'implantation des bacs a également été accompagnée de l'embauche de deux personnes du quartier chargées de sensibiliser la population au tri et au compostage et d'aider les personnes en difficulté à améliorer leur gestion des déchets.

Ainsi, l'écoute de la parole citoyenne et la médiation réalisée auprès de l'Arrondissement ont permis la mise en place d'une solution intermédiaire à « l'écologisation des pratiques » (Comby et Malier, 2021, p.46), qui rend possible une action environnementale (tri des matières) et qui répond aux préoccupations des habitants et habitantes du quartier (embellissement et propreté du quartier). La notion de propreté, telle qu'elle est exprimée dans les discours des résidents et résidentes du quartier, s'inscrit dans une perspective environnementale plus large. Il s'agit à la fois de l'enjeu de la gestion de déchets (du dépôt et de la collecte municipale), mais aussi du rapport plus global au milieu de vie. La coconstruction du plan propreté a permis de développer une approche de l'écologie plus ancrée dans les réalités et préoccupations des habitants et habitantes du milieu de vie, qui, bien que préoccupés par la question de la gestion des déchets, se trouvaient emprisonnés dans le manque de ressources pour améliorer la propreté du quartier.

La parole citoyenne ainsi mobilisée permet de produire des expérimentations locales de TSÉ ayant une portée sociale autant qu'environnementale, et elle participe également d'une prise de pouvoir citoyen sur les décisions publiques relatives à l'environnement.

2.3 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur les enjeux environnementaux par l'action citoyenne

La valorisation des savoirs citoyens adoptée par Parole d'excluEs consiste également dans la valorisation de leurs savoir-faire et de leur capacité d'agir. Pour cela, le croisement de savoirs s'accompagne de ce que Fontan et Heck (2017) appellent un croisement des pratiques, c'est-à-dire une adaptation aux capacités d'agir de chacune des personnes engagées dans le processus. Cette posture vise à favoriser la participation d'une diversité de personnes, en particulier les plus isolées et les moins présentes dans les processus participatifs plus rigides et institutionnels. Notre étude a montré que les

personnes chargées de mobilisation ont un rôle pivot dans ce processus par leurs efforts constants pour travailler à la mobilisation d'une grande variété de personnes (Manon et Autin, 2024).

La posture de justice épistémique est arrimée à une approche de développement du pouvoir d'agir individuel et collectif telle qu'elle est théorisée par Lebossé (Le Bossé, 1998). Elle se lie également à l'approche décoloniale de valorisation des savoirs et savoir-faire locaux pour produire des solutions collectives ancrées dans les modes de vie des populations locales (Nugroho et collab., 2018). Les personnes sont expertes de leur quotidien et doivent être partie prenante des solutions visant à remédier aux problèmes qu'elles subissent, d'autant plus qu'elles adoptent déjà des stratégies individuelles pour survivre.

De plus, la forte présence de population immigrante et issue de l'immigration offre un réservoir de savoirs importés des pays du Sud, qui est un potentiel pour la création de modalités d'action collective. Il ne s'agit ni de transférer des modes d'agir d'un territoire à l'autre, ni de (re)créer la nouveauté, mais bien de coconstruire des modalités d'action adaptées au contexte à partir des savoirs déjà présents sur le territoire (Pozzebon et collab., 2021). La mobilisation des savoirs locaux dans une approche de justice épistémique a donc un potentiel pour créer des actions qui sont mieux ancrées dans les capacités d'agir des personnes en situation de pauvreté et qui permettent une prise de pouvoir de celles-ci sur les enjeux environnementaux.

Le travail réalisé par Parole d'excluEs depuis quelques années avec un groupe de jeunes sur la question environnementale, en particulier la mobilité active, est un exemple marquant de cette prise de pouvoir de personnes a priori éloignées des préoccupations environnementales sur ces enjeux. L'initiative est partie d'une demande citoyenne⁵ de créer des activités estivales pour les jeunes du quartier, dans un contexte de manque de ressources pour la jeunesse dans le Nord-Est de Montréal-Nord. Le chargé de mobilisation a mis en place une série d'ateliers d'éducation à la participation citoyenne, qui a conduit à la formation d'un groupe de jeunes appelé les Gilets Verts, mobilisés sur la question de la propreté dans leur quartier. Par exemple, ils ont participé à la Grande marche pour le climat de septembre 2019 au centre-ville de Montréal. Ces jeunes ont commencé par des activités de nettoyage, qui ont débouché ensuite sur de la sensibilisation à la gestion des déchets dans le voisinage. Le groupe s'est structuré d'année en année et a finalement créé la première flotte de vélos partagés à Montréal-Nord afin de faire face à leurs enjeux de mobilité dans le territoire.

La trajectoire de cette initiative montre la capacité des personnes marginalisées à développer des solutions concrètes à des problèmes locaux. La question environnementale et les injonctions à l'application de gestes individuels peuvent être perçues comme descendantes et générer un sentiment d'impuissance et une perte du pouvoir d'agir des individus (Juan et collab., 2023). C'est là que l'approche de justice épistémique devient clé : elle permet de susciter la confiance dans la capacité individuelle et collective à résoudre des problèmes systémiques. L'expérience de ce groupe de jeunes à Montréal-Nord montre que, loin de se limiter à des actions dictées de l'extérieur, des solutions émergent en redonnant confiance aux personnes concernées dans la pertinence de leurs propres savoirs pour produire des solutions pertinentes aux enjeux de leur territoire.

Ces processus contribuent à la mise en commun de pouvoirs d'agir variés, sans les hiérarchiser, mais en les concevant au contraire comme plusieurs briques d'une même construction, ce qui apparaît nécessaire et souhaitable pour agir efficacement sur les enjeux environnementaux (Dupuis, 2022).

2.4 Offrir un espace à mi-chemin entre un tiers-lieu et un commun : les locaux de Parole d'excluEs

L'ancrage territorial de Parole d'excluEs, matérialisé par ses deux locaux citoyens au sein d'immeubles de logements sociaux, est un élément central de sa posture de justice épistémique. L'usage de ces locaux est partagé avec les personnes impliquées au sein de l'organisme, qui peuvent y avoir accès et y organiser des rencontres et des activités en dehors des heures de présence de l'équipe. Ils font office de tiers-lieu, entre le domicile et le lieu de travail empreint d'une certaine neutralité, dans lequel s'établit une forme d'égalité entre les individus (Oldenburg, 1989).

Les locaux de Parole d'excluEs sont des lieux ouverts à tous et toutes au sein duquel les habitants et habitantes du quartier peuvent simplement venir prendre un café ou utiliser un ordinateur, sans obligation d'être membre de l'organisme. Dans ces lieux, une forme d'équilibre entre les statuts sociaux est visée, en particulier en offrant la possibilité à chaque personne de s'exprimer au sein d'un espace qui se veut solidaire et inclusif. De plus, ces locaux sont le support de création de liens sociaux de proximité, qui apparaissent essentiels dans le passage à l'action collective pour transformer les milieux de vie (Audet et collab., 2019). Cette réalité a été particulièrement visible au cours de la pandémie de COVID-19. Alors que la plupart des organismes avaient fermé leur porte, un groupe de citoyens et citoyennes s'est mobilisé pour rouvrir le local de la rue Pelletier et poursuivre certaines activités de soutien à la communauté (distribution de denrées alimentaires, veille téléphonique pour les personnes les plus isolées, etc.). Les locaux sont les épices de l'amélioration du cadre de vie puisqu'il offre des lieux de rassemblement pour des personnes habitant généralement dans des logements de petite taille et dans un territoire disposant de peu d'espaces de socialisation. Leur appropriation par les personnes impliquées soutien le passage à l'action.

L'ancrage territorial de l'organisme se matérialise également par la création d'espaces communs qui constituent une extension des locaux, par leur fonction de socialisation et d'appropriation citoyenne. Deux projets phares de Parole d'excluEs en ce sens sont les espaces verts aménagés dans les cours des immeubles de la SHAPEM : la Voisinierie dans l'îlot Pelletier et l'Espace Lapierre au Nord-Est de Montréal-Nord. Havres de fraîcheur, jardins d'agriculture urbaine, espaces de rencontre et de jeux pour les enfants, ces espaces sont gérés en commun par les personnes impliquées dans des comités citoyens et ils contribuent à la cohésion sociale du territoire.

La fonction de ces espaces est triple : il s'agit d'améliorer la qualité de vie des habitants et habitantes en réduisant les îlots de chaleur, de mettre à disposition des jardins d'agriculture urbaine et de mettre à disposition des lieux de rassemblement dans un esprit d'amélioration de la cohésion sociale. Comme les autres projets de Parole d'excluEs, ces projets sont coconstruits avec et par les gens du quartier, à partir de la parole citoyenne. La gestion des jardins par des comités citoyens accompagnés par Parole d'excluEs participe d'une forme de remise en cause de la propriété privée et s'apparente à la création d'une forme de communs (Dardot et Laval, 2015). Le propriétaire des lieux, la SHAPEM, cède à ses locataires la définition des usages, ce qui permet une réappropriation de l'espace par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. De plus, avec ces communs, Parole d'excluEs déploie une forme de développement territorial participatif qui favorise l'élaboration de pratiques démocratiques et l'exercice de sa citoyenneté par la population du territoire.

L'ancrage territorial de l'organisme et sa proximité avec les habitants et habitantes sont centraux dans son approche de justice épistémique. Par la création de communs ou de tiers-lieux, l'organisme favorise la participation citoyenne à des expérimentations de transformation du milieu de vie.

3. Transformer le cadre de la TSÉ à partir des savoirs des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

La relecture des initiatives de Parole d'excluEs sous l'angle de la TSÉ met de l'avant les impacts de la posture et des pratiques de justice épistémique de l'organisme sur sa manière d'aborder les enjeux environnementaux. L'approche de justice épistémique développée par l'organisme conduit à une réflexion plus profonde sur les soubassements politiques et discursifs de la TSÉ et sur les impacts qu'ils ont sur les capacités d'agir des populations marginalisées. Les actions collectives de Parole d'excluEs, analysées dans le cadre de la TSÉ, amènent à redéfinir ce cadre tant dans ses pratiques que ses récits.

3.1 Formuler des récits collectifs ancrés dans les préoccupations citoyennes

La TSÉ est parcourue par une multitude de discours prônant des modalités variées et parfois même antinomiques (Audet, 2015; Romdhani et Audet, 2022). Au cours des dernières années, les recherches sur la TSÉ ont mis de l'avant le rôle central des récits positifs d'un avenir commun désirable pour amorcer des transformations concrètes et pour renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif (Wittmayer et collab., 2019). Ces récits sont d'autant plus propices à favoriser le passage à l'action pour lutter contre les changements climatiques, pour s'y adapter et pour que les solutions soient coconstruites avec les citoyens (Butzbach et Audet, 2022).

L'approche de la justice épistémique mise en pratique par Parole d'excluEs contribue à la production d'un récit de la TSÉ issu du triple croisement entre les savoirs des premières personnes concernées, les savoirs scientifiques ainsi que les savoirs des praticiens et praticiennes sur le terrain. Ce croisement de la multitude des savoirs entourant un même enjeu permet à l'organisme de faire face à la pluralité des discours et à la divergence des points de vue en coconstruisant une vision commune d'un avenir et des transformations à opérer pour le réaliser. Cette recherche d'un consensus favorise un ancrage du récit collectif dans le vécu des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Plutôt que de forcer une adhésion des classes populaires au discours dominant sur la transition, la justice épistémique permet d'assurer la participation de celles-ci à la production d'une vision inclusive de la TSÉ (Comby, 2015; Buccolo, 2023).

De plus, la recherche d'un consensus à partir d'une grande divergence de points de vue et de savoirs est un apprentissage fort à tirer de cette approche pour la production de récits et de discours sur la TSÉ. Cette approche permet aux personnes en situation de pauvreté d'exposer leur point de vue ainsi que de faire connaître leur vécu et les impacts parfois négatifs de certaines transformations visant à lutter contre les changements climatiques. C'est aussi un espace pour transmettre des savoirs scientifiques et pour les vulgariser. La confrontation des savoirs scientifiques par les savoirs citoyens amène à produire un savoir « hybride » qui se nourrit des connaissances scientifiques, tout en remettant en question la prééminence de la science et les rapports de pouvoir qui s'y rattachent, en particulier lorsqu'il s'agit de concevoir le passage à l'action (Carrel et collab., 2017; Piron, 2018). Le résultat est la coconstruction de savoirs qui ne contribuent pas à l'exclusion ni à la légitimation des rapports de pouvoir.

Cette posture contribue donc à transformer en profondeur la société par le rééquilibrage entre les savoirs et les rapports de pouvoir qui s'y rapportent. Dans le cas d'un discours environnemental, les rapports de pouvoir qui s'expriment dans les différentes injonctions à transformer son mode de vie par des gestes majoritairement individuels pèsent lourd sur les groupes sociaux les moins favorisés et sur la représentation que ceux-ci ont des enjeux environnementaux (Comby, 2015; Comby et Malier, 2021). Plutôt que de mettre dos à dos des visions du monde qui peuvent paraître opposées, la posture de justice épistémique permet de se nourrir du dissensus pour améliorer la production d'un récit collectif qui ne soit pas producteur d'exclusion sociale (Buccolo, 2023).

3.2 Faire bouger les lignes hors de l'organisme

Finalement, Parole d'excluEs met en pratique la justice épistémique en promouvant dans d'autres espaces (notamment universitaires et institutionnels) la parole citoyenne et son rôle dans la résolution des problèmes sociaux, économiques et environnementaux (Manon et Autin, 2024). Les connaissances produites au sein de Parole d'excluEs contribuent à déconstruire l'exclusivité épistémique des milieux habituellement dominés par les savoirs les plus valorisés socialement, en particulier par des partenariats de longue date avec le milieu de la recherche. Il s'agit d'assurer une présence de la plus grande diversité de voix possible et d'habituer ainsi d'autres acteurs à travailler avec cette pluralité épistémique.

Ce changement d'échelle apparaît fondamental pour assurer que les savoirs citoyens ne sont pas captifs de l'organisme et qu'ils aient une réelle portée démocratique. D'une part, les chercheurs et chercheuses de Parole d'excluEs jouent un rôle d'intermédiaire et traduisent ces savoirs dans leurs publications et communications. Or, l'organisme s'assure aussi de la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans les lieux de concertation, auprès des médias et dans les institutions afin qu'elles puissent elles-mêmes y apporter leurs savoirs. Certes, cet effort demande une préparation des citoyens et citoyennes, mais nécessite davantage de préparer les espaces concernés afin qu'ils soient prêts à accueillir des formes de savoirs et d'expressions qui ne cadrent pas dans les normes en vigueur (niveau de langage, format des réunions, modalités de prise de parole en public, etc.).

En cela, l'organisme travaille à un changement de paradigme de la démocratie représentative, dominée par les spécialistes, vers une démocratie collaborative, où les individus qui vivent les problèmes contribuent à les résoudre. La coconception du Plan d'aménagement du Nord-Est de Montréal-Nord⁶ à l'échelle locale a permis de faire bouger les modalités d'action de la municipalité. L'organisme a influencé l'implantation d'un processus participatif afin de favoriser l'implication citoyenne dans le réaménagement du territoire par l'Arrondissement de Montréal-Nord, alors que celui-ci s'apprêtait à refaire l'asphaltage des rues avoisinantes du local communautaire (Heck et collab., 2021). La collaboration des citoyens et citoyennes à ce processus a permis de prendre en compte la parole de celles et ceux qui sont rarement présents dans les consultations publiques et qui n'ont que trop peu l'occasion d'exposer leur point de vue, par l'organisation de moments de discussions informelles dans les rues du quartier, en faisant du porte-à-porte ou même par le bouche-à-oreille entre voisins et voisines. La préoccupation de donner la parole au plus grand nombre a permis de sortir d'un format standard de participation publique.

L'ouverture à la pluralité des savoirs et leur nécessaire présence dans le débat public proposées par Parole d'excluEs invitent à constamment se poser les questions : Qui n'est pas suffisamment entendu? Pourquoi? Comment peut-on y remédier? Dans un contexte d'injustices climatiques, ces questions sont fondamentales pour redonner du pouvoir aux personnes sur qui les changements climatiques pèsent injustement, alors même qu'elles en sont le moins responsables (Khan et Hallmich, 2023). La valorisation des savoirs citoyens a eu pour effet de transformer ce projet de réfection de rue en un projet d'urbanisme participatif impliquant les acteurs locaux, y compris les résidents et résidentes du quartier. Les aménagements produits ont intégré les préoccupations citoyennes pour augmenter le verdissement de l'espace et pour créer des espaces de rencontre sous forme de placettes meublées, dans un quartier caractérisé par des îlots de chaleur. En outre, les participants et participantes aux consultations publiques souhaitaient la plantation d'arbres fruitiers afin de répondre aux enjeux d'insécurité alimentaire. Loin de l'image de désintérêt des personnes en situation de pauvreté à l'égard de l'environnement, cet exemple montre au contraire comment la parole citoyenne a permis de mettre en cohérence des solutions à des enjeux d'aménagement, de vivre-ensemble et d'adaptation aux changements climatiques.

La manière dont Parole d'excluEs œuvre à renforcer la place de la parole citoyenne dans des instances locales nous apparaît prometteuse pour la mise en place de projets de TSÉ qui respectent les savoirs et les modes de vie des populations locales. La mise en œuvre de la justice épistémique requiert l'ouverture des débats, des dialogues et des espaces décisionnels traditionnellement dominés par des savoirs experts en TSÉ. Cette démarche permet de développer des projets plus ancrés, adaptés aux réalités locales et mieux enlignés avec la justice climatique.

Conclusion

La relecture des actions collectives de Parole d'excluEs nourrit la conception dominante de la TSÉ en plaçant au centre la justice épistémique à la fois dans les pratiques et les discours. Cela amène à une remise en cause de l'ontologie de la TSÉ, pour sortir du récit normatif dominant et s'ouvrir à la pluriversalité des rapports à l'environnement et au territoire (Escobar, 2018). Sur les plans discursif et théorique, on observe un écart entre le cadre et les récits dominants de la TSÉ et les pratiques déjà en place à la périphérie. Il y a une invisibilisation des perspectives des populations qui vivent et agissent à la périphérie, alors que ces initiatives sont à même de nourrir la TSÉ. Les impacts sont discursifs et, par conséquent, matériels et institutionnels en matière d'investissements dans la résilience de ces milieux de vie et de gestion de la transition dans ces territoires périphériques.

L'exemple de Parole d'excluEs montre comment l'approche de justice épistémique peut renforcer la mise en œuvre d'expérimentations de transition justes et inclusives, allant dans le sens d'une transformation profonde de la société arrimant l'action écologique à la lutte contre les inégalités sociales. La reconnaissance et la valorisation des savoirs des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale permettent d'ancrer les expérimentations de transition dans les réalités concrètes des groupes sociaux marginalisés. La justice épistémique auprès des populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale fait émerger des expérimentations de TSÉ presque là où elles ne sont pas attendues. Ce qui vient contredire le préjugé de désintérêt de ces populations à l'égard des enjeux environnementaux. Au contraire, la reconnaissance et la valorisation des savoirs citoyens favorisent la prise de pouvoir des groupes les plus éloignés de la décision collective sur les enjeux environnementaux, et permettent une autre vision de ce que peut être la TSÉ dans les territoires défavorisés. Cela nous apparaît d'autant plus pertinent et nécessaire que les territoires défavorisés sont encore ceux qui sont le plus délaissés dans les transformations à visée environnementale que connaissent les villes européennes et nord-américaines, et ce, malgré le fait qu'ils soient ceux qui subissent le plus durement les effets des changements climatiques.

En somme, la posture de justice épistémique adoptée par Parole d'excluEs invite à un renversement de la perspective dominante de la TSÉ pour développer un discours et des pratiques partant de la périphérie, plutôt que d'imposer la transition écologique de manière descendante. Une déconstruction profonde de ce que les discours dominants projettent des gestes individuels et actions collectives est fondamentale pour faire la transition. La posture et les pratiques de justice épistémique mises en œuvre par Parole d'excluEs amènent à une remise en cause de l'ontologie de la TSÉ pour sortir d'un récit normatif de la transition et pour s'ouvrir à la pluriversalité des rapports à l'environnement et au territoire.

Nous concluons en appelant le lectorat à aller à la rencontre des espaces et initiatives à la périphérie qui expérimentent la TSÉ, sans nécessairement utiliser les cadres et termes canoniques. En plaçant la justice épistémique au centre des processus de coproduction des savoirs et de coconstruction des actions collectives, nous proposons d'ouvrir la transition à d'autres sensibilités aux enjeux climatiques et de valoriser les pratiques existant à la marge.

NOTES

- 1 La mission présentée sur le site Internet de Parole d'excluEs est la suivante : « Susciter la parole et la mobilisation citoyennes pour développer l'action collective des personnes en situation d'exclusion et de pauvreté afin d'engendrer des transformations significatives menant à un monde inclusif et juste. » <https://parole-dexclues.ca/nos-fondements>
- 2 L'approche est qualifiée de croisement des savoirs par l'organisme dans plusieurs documents, bien qu'elle ne reprenne pas stricto sensu la méthodologie développée par ATD Quart Monde, dont elle est une adaptation. Pour Parole d'excluEs, le croisement des savoirs se situe dans la reconnaissance de la complémentarité des différents savoirs et dans leur mise en dialogue pour saisir les enjeux locaux et pour passer à l'action afin de développer des solutions collectives à ceux-ci. En revanche, Parole d'excluEs n'adopte pas la méthodologie d'ATD dans toutes ses modalités.
- 3 Voir les publications correspondantes sur le blogue de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs : <https://iupc.parole-dexclues.ca>
- 4 On parle ici en particulier des savoirs locaux, des savoirs autochtones et des savoirs expérientiels des groupes défavorisés et marginalisés.
- 5 Cette demande s'est exprimée au cours de l'étude des besoins et aspirations du Nord-Est, qui identifie « la situation des jeunes » comme un des grands enjeux du quartier. Les parents sont particulièrement préoccupés par le manque d'activités pour les jeunes et par les risques de criminalisation.
- 6 <https://montreal.ca/articles/plan-damenagement-du-nord-est-de-montreal-nord-27087>

RÉFÉRENCES

- Agrawal, A. (2004). Indigenous and scientific knowledge: Some critical comments. *Antropologi Indonesia*, 0(55). [https://public.websites.umich.edu/~arunagra/papers/IK%20Monitor%203\(3\)%20Agrawal.pdf](https://public.websites.umich.edu/~arunagra/papers/IK%20Monitor%203(3)%20Agrawal.pdf)
- Allen, A. (2017). Power/Knowledge/Resistance : Foucault and epistemic justice. Dans I.J. Kidd, J. Medina et G. Pohlhaus Jr. (dir.) *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1^{re} éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Anguelovski, I., Connolly, J. et Brand, A. L. (2018). From landscapes of utopia to the margins of the green urban life: For whom is the new green city? *City*, 22(3), 417-436. <https://doi.org/10.1080/13604813.2018.1473126>
- Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : Origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>
- Audet, R., Segers, I. et Manon, M. (2019). Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal : Le cas du projet Nos milieux de vie ! *Lien social et Politiques*, 82, 224-245. <https://doi.org/10.7202/1061884ar>
- Bach, C. E. et McClintock, N. (2021). Reclaiming the city one plot at a time? DIY garden projects, radical democracy, and the politics of spatial appropriation. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 39(5), 859-878. <https://doi.org/10.1177/2399654420974023>
- Bhargava, R. (2013). Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme [traduction de Aurélien Blanchard]. *Socio*, 1, 4175. <https://doi.org/10.4000/socio.203>
- Brisebois, E. et Audet, R. (2018). *Portrait des systèmes alimentaires alternatifs au Québec : Enjeux, organisation et défis* (3; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique).
- Bucolo, E. (2024). Au croisement de la justice environnementale et épistémique. *Sociographie*, 86(2), 39-52. <https://doi.org/10.3917/graph1.086.0039>
- Butzbach, C. et Audet, R. (2022). *De nouvelles histoires pour changer la société : Guide pratique de coconstruction d'un récit collectif de la transition sociale et écologique à l'échelle du milieu de vie* (20; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, p. 46). UQAM. <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/10/De-nouvelles-histoires-pour-changer-la-socie%CC%81te%CC%81.pdf>
- Carrel, M., Loignon, C., Boyer, S. et De Laat, M. (2017). Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien.ne.s et universitaires : Retours sur la recherche ÉQUISantÉ au Québec. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 119-142. <https://doi.org/10.7202/1042808ar>

- Comby, J.-B. (2015). À propos de la dépossession écologique des classes populaires. *Savoir/Agir*, 33(3), 23. <https://doi.org/10.3917/sava.033.0023>
- Comby, J.-B. et Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124(4), 37. <https://doi.org/10.3917/soco.124.0037>
- Courtemanche, A., Bourque, D., Racine, S., Parent, A.-A. et Morin, L. (2022). Développement des communautés et transition sociécologique au Québec. *Revue Organisations & territoires*, 31(2), 73-84. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1481>
- Dardot, P. et Laval, C. (2015). *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*. La Découverte.
- de Laat, M., Boyer, S., Hudon, C., Goulet, É. et Loignon, C. (2014). Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive. *Globe*, 17(2), 69-91. <https://doi.org/10.7202/1036238ar>
- Degrave, F. (2001). La pensée “femmes et développement”. Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud. Dans I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale* (p. 63-84). Érès.
- Dotson, K. (2012). A Cautionary Tale: On Limiting Epistemic Oppression. *Frontiers: A Journal of Women Studies*, 33(1), 24-47. <https://doi.org/10.5250/fronjwomestud.33.1.0024>
- Dupuis, C. (2022). Québec ZéN : une initiative de la société civile pour coconstruire le Québec carboneutre de demain. *Éducation relative à l'environnement [en ligne]*, 17(1). <https://doi-org.proxy.bibliotheques.ugam.ca/10.4000/ere.8393>
- Emelianoff, C. (2008). La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel. *Écologie & politique*, 35(1), 19-31. <https://doi.org/10.3917/ecopo.035.0019>
- Escobar, A. (2004). Beyond the Third World: Imperial Globality, Global Coloniality and Anti-Globalisation Social Movements. *Third World Quarterly*, 25(1), 207-230. <http://www.jstor.org/stable/3993785>
- Escobar, A. (2016). Décroissance, après-développement et transition. *Alternatives Sud*, 23(3), 49-71.
- Escobar, A., (2018). *Sentir-penser avec la Terre : L'écologie au-delà de l'Occident*. Éditions du Seuil.
- Fals Borda, O. (2020). Briser le monopole de la connaissance, Situation actuelle et perspectives de la recherche-action participative dans le monde. Dans L. Diaz et B. Godrie (dir.), *Décoloniser les sciences sociales. Une anthologie bilingue de textes d'Orlando Fals Borda (1925-2008)* (p. 85-101). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/falsborda>
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du Seuil.
- Fontan, J.-M. et Heck, I. (2017). Parole d'excluEs : Croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs. *Éducation et socialisation*. <https://doi.org/10.4000/edso.2540>
- Fontan, J.-M., Klein, J., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. et Trudelle, C. (2014). Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : L'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « buen vivir ». *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 84-102. <https://doi.org/10.7202/1041606ar>
- Fontan, J.-M. et Rodriguez, P. (2009). *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'ilot Pelletier—Synthèse des recherches effectuées : Similitudes et différences des différents acteurs rencontrés*. <https://depot.erudit.org/id/004348dd>
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: power and the ethics of knowing*. 188 pages. Oxford University Press. <http://site.ebrary.com/id/10220003>
- Grosfoguel, R. (2002). Colonial Difference, Geopolitics of Knowledge, and Global Coloniality in the Modern/Colonial Capitalist World-System. *Review (Fernand Braudel Center)*, 25(3), 203-224. <https://www.jstor.org/stable/40241548>
- Godrie, B. et Santos, dos, M. (2017). Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et société*, XLIX(1). <https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- Guivarch, C. et Taconet, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. *Revue de l'OFCE*, 165(1), 35-70. <https://doi.org/10.3917/reof.165.0035>

- Hall, Godrie et Heck. (2020). Knowledge Democracy and Epistemic In/Justice : Reflections on a Conversation. *Canadian Journal of Action Research*, 21(1). <https://doi.org/10.33524/cjar.v21i1.516>
- Harding, S. G. (1991). *Whose science ? Whose knowledge ? : Thinking from women's lives* (Vol. 11 online resource (xii, 319 pages)). Cornell University Press. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1422906>
- Heck, I., Manon, M. et Monier, P. (2021). *Co-construire le Plan d'aménagement du Nord-Est. Du Récit aux Actions* Montréal : Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs. <https://iupe.files.wordpress.com/2020/12/heck-manon-monier-amenagement-2020.pdf>
- Heck, I. et Socquet-Juglard, F. (2019). Le Système alimentaire pour tous. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec* (1^{re} éd., p. 101-116). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvq4bzbh.13>
- Hill Collins, P. (2017). Intersectionality and epistemic justice. Dans I. J. Kidd, J. Medina et G. Pohlhaus (dir.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Hopkins, R., 1968-. (2010). *Manuel de transition : De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Écosociété.
- Juan, M., Bucolo, E. et Billen, L. (2023). Requalifier l'engagement écologique. Une approche multi-située des obstacles et des démarches d'accompagnement du militantisme écologique. *L'Homme & la Société*, 218(1), 243-274. <https://doi.org/10.3917/lhs.218.0243>
- Kermoal, N. J. et Altamirano-Jiménez, I. (2016). *Living on the land: indigenous women's understanding of place*. AU Press.
- Khalfan, A., Nilsson Lewis, A., Aguilar, C., Persson, J., Lawson, M., Dabi, N., Jayoussi, S. et Acharya, S. (2023). *Climate Equality : A planet for the 99 %* (Policy papers & campaign reports). Oxfam International. <http://hdl.handle.net/10546/621551>
- Kidd, I. J., Medina, J. et Pohlhaus, G. (Eds.). (2017). *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Khan, S. et Hallmich, C. (2023). *La nature de l'injustice : Racisme et injustices environnementales*. 274 pages. Ecosociété
- Klein, J.-L. et Enríquez, D. (2022). La lutte pour la sécurité alimentaire vue à travers l'approche de l'initiative locale : Le modèle d'action de Parole d'excluEs à Montréal. *Noroi*, 262(1), 135-150. <https://doi.org/10.4000/noroi.11924>
- Le Bossé, Y. (1998). Pouvoir d'agir et exclusion : Le pouvoir de participation socioéconomique. *Cahiers de la recherche en éducation*, 5(3), 371-397. <https://doi.org/10.7202/1017127ar>
- Malier, H. (2021). No (sociological) excuses for not going green : How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class? *European Journal of Social Theory*, 24(3), 411-430. <https://doi.org/10.1177/1368431021996611>
- Manon, M., Audet, R., Rochefort, M. et Laplante, L. (2021). *Répertoire-synthèse des interventions de l'Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie pour la transition écologique* (11; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique n). UQAM. <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/02/Re%CC%81pertoire-synthe%CC%80se-des-interventions-de-Rosemont%E2%80%9393La-Petite-Patrie-pour-la-transition-e%CC%81cologique.pdf>
- Manon, M. et Autin, G. (2023). *Boussole de la justice épistémique : Guide d'utilisation* (p. 13). Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs. <https://iupe.parole-dexclues.ca/>
- Manon, M. et Autin, G. (2024). *La posture de Justice Épistémique de Parole d'excluEs : De l'analyse de sa mise en pratique à la création d'un outil réflexif* (Cahier du CRISES). UQAM. <https://crises.uqam.ca/cahiers/la-posture-de-justice-epistemique-de-parole-dexclues-de-lanalyse-de-sa-mise-en-pratique-a-la-creation-dun-outil-reflexif/>
- Medina José. (2013). *The epistemology of resistance : gender and racial oppression, epistemic injustice, and resistant imaginations* (Ser. Studies in feminist philosophy). Oxford University Press.
- Mignolo, W. (2001). Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale. *Multitudes*, 6(3), 56-71. <https://doi.org/10.3917/mult.006.0056>
- Nugroho, K., Carden, F. et Antlov, H. (2018). Introduction: local knowledge matters! Dans K. Nugroho, F. Carden et H. Antlov (dir.) *Local knowledge matters: Power, context and policy making in Indonesia* (1^{re} éd., p. 1-28). Bristol University Press; <https://doi.org/10.2307/j.ctv3hvc26.6>

- Oldenburg, R. (1989). *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. Berkshire Publishing Group LLC.
- Posca, J. et Schepper, B. (2020). *Qu'est-ce que la transition juste?* (Brochure). IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/qu-est-ce-que-la-transition-juste/>
- Pozzebon, M., Tello-Rozas, S. et Heck, I. (2021). Nourishing the Social Innovation Debate with the “Social Technology” South American Research Tradition. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 32(3), 663-677. <https://doi.org/10.1007/s11266-021-00314-0>
- Romdhani, A. et Audet, R. (2022). *Quatre discours de la transition écologique pour la région métropolitaine de Montréal* (21; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, p. 29). <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/11/Quatre-discours-de-la-transition-ecologique-pour-la-region-metropolitaine-de-Montreal.pdf>
- Ruelland, I., Autin, G. et Heck, I. (2021). *Vers des pratiques inclusives en santé de proximité : L'innovation par l'action citoyenne*. 170-180.
- Ruelland, I., Rodriguez, P. et Van Schendel, V. (2007). *La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine—Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs*. <https://depot.erudit.org/id/004312dd>
- Shiva, V. (1988). *Staying alive: women, ecology and development*. Zed Books.
- Shiva, V., Cummis, R., Bhatt, A., Anilkumar, P. et Singh, N. R. (2020). *Reclaiming the commons: biodiversity, indigenous knowledge, and the rights of Mother Earth*. Synergetic Press
- Sillitoe, P. (1998). What, know natives? Local knowledge in development. *Social Anthropology*, 6(2), 203-220. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8676.1998.tb00356.x>
- Sillitoe, P. et Bicker, A. (2004). Introduction: Hunting for theory, gathering ideology. Dans A. Bicker, Sillitoe, P. et Pottier, J. (dir.), *Development and Local Knowledge (1st ed.)*. (Chapter 1, p. 18). Routledge.
- Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive (Traduction de The Search for Cognitive Justice, 2009). In , sous la direction de Florence Piron, Samuel Regulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. Dans F. Piron, S. Regulus et M. S. D. Madiba (dir.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable* (Éditions science et bien commun). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1>
- Wittmayer, J. M., Backhaus, J., Avelino, F., Pel, B., Strasser, T., Kunze, I. et Zuijderwijk, L. (2019). Narratives of change : How social innovation initiatives construct societal transformation. *Futures*, 112, 102433. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2019.06.005>